

Curriculum Vitae

Jean du BOIS de GAUDUSSON, diplômé de l'Institut d'études politiques, docteur en droit public et agrégé des Facultés de droit, il est professeur émérite à l'Université de Bordeaux en droit administratif et constitutionnel et en droit public comparé.

Parmi les dernières responsabilités exercées : : Doyen de la Faculté de droit, des sciences sociales et politiques de Bordeaux (1988-1995), Président de l'Université Montesquieu – Bordeaux IV (1996-2001), Vice-président (1997-2001) puis Président de l'Agence Universitaire de la Francophonie (2001-2005), Vice-président des trois jurys du concours de l'École Nationale d'Administration, Paris, (1991), Membre du conseil scientifique de la Fondation nationale pour le droit continental depuis sa création,; Président du jury du premier concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur en droit public du jury (2005-2006) (Paris); expert constitutionnel auprès du Secrétaire Général de la Francophonie (1999- 2012);, Conseiller en service extraordinaire à la Cour Constitutionnelle de l'Union des Comores (2004 à 2011); co-directeur de l'Institut sino-français de droit public de la Faculté de droit de l'Université de science politique et de droit de Pékin (CUPL) auprès de laquelle il est professeur depuis 1989 et professeur associé (2010-2016)

Il est professeur invité de très nombreuses universités et écoles supérieures d'administration) l'étranger .Il a dirigé près d'une centaine de thèses de doctorat en droit public français, comparé et étranger (droit et contentieux administratifs, droit et contentieux constitutionnels, science politique).

Il participe à de nombreuses missions de consultation et d'expertise constitutionnelle (élaboration de textes, appui aux cours constitutionnelles), électorale et administrative (collectivités locales, secteur public et entreprises publiques, contentieux administratif, universités ...).

Il est membre de l'Académie des Sciences d'Outre-mer (France) et de plusieurs associations savantes dont l'Association française de droit constitutionnel dont il est président d'honneur. Il est membre du Comité de rédaction de la Revue « Afrique contemporaine » (Agence française de développement (AFD)).

Il est titulaire de plusieurs décorations françaises et étrangères.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles, notamment sur le droit public et le droit comparé et sur les droits administratifs et constitutionnels et les institutions publiques et politiques des Etats africains et des pays en développement.(liste sur demande).